

.....
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

.....
DIRECTION GÉNÉRALE

.....
N° 059/MEMFPMA/ENA/DG/SC

Abidjan, le **09 AOÛT 2024**

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Les candidats admissibles à l'issue de la phase de présélection des concours directs d'entrée en 2025 à l'École Nationale d'Administration (ENA) sont informés que le calendrier de dépôt des dossiers physiques de candidature dont l'ordre de passage leur sera communiqué ultérieurement, s'établit ainsi qu'il suit :

- Cycle Supérieur : les **lundi 19** et **mardi 20 août 2024** ;
- Cycle Moyen Supérieur : les **mercredi 21** et **jeudi 22 août 2024** ;
- Cycle Moyen : les **vendredi 23** et **lundi 26 août 2024**.

À titre de rappel, les dossiers de candidature aux concours directs, quel que soit le cycle, devront comprendre les pièces ci-après :

- *une fiche de candidature, à imprimer à partir de son espace candidat ;*
- *une demande manuscrite de candidature établie sur papier libre, adressée à Madame le Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, précisant l'adresse exacte du candidat et le cycle du concours ;*
- *un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu, datant de moins d'un (01) an, au 1^{er} janvier 2024 ;*
- *un extrait de casier judiciaire établi après le 1^{er} janvier 2024 ;*
- *un certificat de nationalité datant de moins de cinq (05) ans, au 1^{er} janvier 2024 ;*
- *les diplômes ou titres exigés et leurs copies certifiées conformes à l'original par les autorités municipales, avec les homologations éventuelles pour les diplômes obtenus à l'étranger ou les diplômes autres que le BTS obtenus dans les établissements privés ;*
- *une copie du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence, certifiée conforme à l'original par les autorités municipales avec les homologations éventuelles s'il a été obtenu à l'étranger ;*

- un modèle de curriculum vitae renseigné et certifié sincère par le candidat, à télécharger sur le site internet de l'ENA ;
- une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat déclare ne pas être fonctionnaire ou élève-fonctionnaire d'une Administration, d'un Service ou Établissement Public de l'État ou d'une Collectivité locale.

(s'agissant du fonctionnaire candidat à un concours direct, il devra produire une attestation de sa démission dûment approuvée par son autorité hiérarchique, indiquant l'emploi, le grade, la catégorie et l'ancienneté de service effectif).

- une copie de la preuve de l'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- une pochette à 2.000 francs CFA, payables à l'Agence Comptable de l'ENA ;
- une déclaration sur l'honneur à imprimer sur le site web : www.ena.ci, par laquelle le candidat déclare l'authenticité des documents produits.

Pour les candidats admissibles à plusieurs cycles, il leur est demandé de fournir un seul dossier en indiquant sur la demande manuscrite lesdits cycles et en présentant les diplômes requis pour chaque cycle.



Narcisse SEPY YESSOH